

GUIDE POUR ORGANISER LES TEMPS DE CONCERTATION ET DE FORMATION

Mesure clé de la refondation de l'éducation prioritaire, le travail concerté dans les établissements REP+ favorise une réflexion collective des équipes sur les pratiques pédagogiques adaptées aux besoins spécifiques des élèves. Ces temps d'échanges et de coopération construisent avec les temps de formation de nouvelles compétences professionnelles qui, exprimées au cœur de la classe, permettent la maîtrise du socle commun de compétences, de connaissances et de culture par tous les élèves.

Ce guide suggère quelques questions à se poser dès maintenant pour organiser au mieux ces temps de travail collaboratifs et ces temps de formation à la rentrée prochaine.

Quelques constats de la préfiguration

- Les temps en interdegrés n'ont pas toujours et partout été garantis
- Les temps de concertation ont parfois servi à gérer des problèmes liés à la conjoncture de l'établissement et des équipes (ex : règlement d'un problème de discipline)
- Les formateurs REP+ ont été avertis tardivement par les pilotes pour accompagner les équipes ou pour présenter un module de formation
- Les temps de formation n'ont pas été inscrits dans la durée et ont témoigné d'une certaine forme d'émiettement.

Les temps de concertation

Organisation des temps de concertation

- Comment sont prévus les temps de concertation ?
 - en interne aux établissements ?
 - en intradegrés
 - en interdegrés ?
- Comment les professeurs seront-ils informés des modalités d'organisation des temps de concertation ?
 - des thèmes de travail ?
- Qui organise ces temps de concertation ?
- Emanent-ils d'une demande des équipes ?

- Les thèmes retenus sont-ils en lien avec le référentiel ?
- Comment ces temps sont-ils accompagnés ?
- De quelle manière sont régulés les collectifs de travail ?
- Y-a-t-il une alternance entre temps pilotés (formateurs, CE, IEN, IA-IPR) et temps en autonomie ?
- Quelle formalisation est prévue (compte-rendu, fiche de suivi, journal de bord ... ?
- Y-a-t-il un bilan en fin de période demandé ou proposé aux équipes ?
- Des visites croisées interdegrés sont-elles prévues pendant les temps où les brigades sont en nombre important (sept/oct. ou déc. en fonction des calendriers départementaux) ?

Cohérence avec les différentes instances en particulier le conseil école-collège :

- Le conseil école-collège (CEC) régule-t-il ces temps de concertation ?
- Des commissions du conseil école-collège reprennent-elles les thèmes abordés pendant les temps de concertation ou sont-elles en lien avec ces thèmes ?
- La présence des formateurs REP+ est-elle envisagée dans certaines instances du réseau (conseil école-collège, conseil d'école, conseil pédagogique...) ?

Les acteurs :

- Quel est le rôle du coordonnateur de réseau dans ce nouveau schéma de concertation ?
 - des professeurs d'appui ?
 - des formateurs REP+ ?
 - des CPC ?
 - des coordonnateurs de niveau ?
- Une réunion impliquant différents acteurs (CPC, PEMF, Formateurs REP+, coordonnateur, professeur d'appui...) impliqués dans l'accompagnement des équipes est-elle envisagée ?
- Un collectif de formateurs-accompagnateurs pourrait-il être créé au niveau local ?
- Des personnes ressources (porteur de projet, d'actions spécifiques, personne au rôle fédérateur, etc...) ont-elles été identifiées dans le réseau ?

La formation

Le plan de formation

- Le plan de formation a-t-il été défini en équipe de réseau ? En fonction de quels besoins ?
- Prend-il en compte les formations antérieures du réseau ?
- Pour quels collectifs de travail ?
 - interdegrés ?
 - élémentaire/collège
 - maternelle/élémentaire
 - maternelle ?
 - premier degré ?
 - second degré ?
- Quels sont les attendus de la formation en termes de développement de compétences professionnelles ?

Le rôle de la DAFPA

- Est-elle bien identifiée par les pilotes et l'ensemble des personnels premier et second degré ?
- Le référent de formation bassin a-t-il pris contact avec l'équipe de pilotage ?

La place et le rôle des formateurs

- Les formateurs REP+ sont-ils prévus sur ces temps de formation ?
 - les CPC ?
 - les PEMF ?
 - un formateur DAFPA ?
 - un formateur de l'Espé ?
 - autre ?

Le format de formation :

- Un format tel que « conférence et reprise de la question abordée pendant les temps de concertation » est-il envisagé ?
 - un suivi du réseau par la recherche ?
 - un format de formation collective d'accompagnement des enseignants notamment débutants ?

Formation et référentiel

- Quel est le lien entre cette (ces) formation(s) et les axes du référentiel ?